



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **12 septembre 2011**

Délibération n° 2011-2454

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron - Lyon - Rillieux la Pape - Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Point d'information médiation multiservices (PIMMS) Lyon agglomération - Approbation de convention - Participation financière 2011

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur Charrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 septembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 septembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Sécheresse (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à M. Sturla), Fleury (pouvoir à M. Suchet), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Gléréan (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian), M. Vial (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Appell, Braillard, Gillet, Morales.

Séance publique du 12 septembre 2011**Délibération n° 2011-2454**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Bron - Lyon - Rillieux la Pape - Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Point d'information médiation multiservices (PIMMS) Lyon agglomération - Approbation de convention - Participation financière 2011**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 1995, un réseau d'entreprises de services publics, en partenariat avec les collectivités locales, l'Etat, les habitants et les acteurs locaux, développe le concept "Point information médiation multiservices" (PIMMS). Cette action s'inscrit dans le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007/2010 prolongé à 2014.

Les sociétés EDF, GDF, Véolia, Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI), La Poste, SNCF et Kéolis installent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de l'agglomération lyonnaise des points d'accueil de la population : les PIMMS Lyon 8° Etats-Unis et Mermoz, Lyon 9° Vaise, Bron Terrailon, Rillieux la Pape, Vaulx en Velin et Villeurbanne sont actuellement en fonctionnement.

Les 7 PIMMS, qui sont regroupés au sein d'une Association PIMMS Lyon Agglomération, constituent des points d'accueil de proximité ouverts aux personnes ayant besoin d'information ou éprouvant des difficultés à traiter avec les entreprises partenaires. Au-delà, les PIMMS prennent en charge toutes demandes d'information des habitants pouvant concerner différents services publics. Ces structures s'efforcent de faciliter l'accès aux services pour des personnes qui peuvent éprouver des difficultés à bien les utiliser. Les PIMMS aident ainsi ces personnes à gagner en autonomie, notamment dans la maîtrise de leurs dépenses. Informations, conseils, accompagnements dans les situations de difficultés, médiation avec les services de facturation sont proposés aux utilisateurs des PIMMS dans un lieu neutre, non institutionnel, d'écoute et de dialogue.

D'autre part, les PIMMS sont en mesure d'orienter le public sur les structures dédiées à l'accompagnement social et d'emploi-formation. Cette fonction amène les PIMMS à établir les complémentarités avec ces structures et des procédures de collaboration.

Les PIMMS fournissent également aux habitants des services répondant à des besoins localement non satisfaits (écrivain public, mise à disposition d'ordinateurs, initiation à l'internet, etc.). Chaque PIMMS reçoit en moyenne 55 personnes par jour, soit 80 000 personnes dans l'année.

Par ailleurs, les habitants des quartiers sont étroitement associés à l'action des PIMMS dont ils constituent la moitié des conseils d'administration et, les PIMMS contribuent au raffermissement du lien social dans les quartiers d'implantation.

A travers les PIMMS, les partenaires œuvrent à l'insertion professionnelle de jeunes gens. En effet, chaque PIMMS est animé par quatre salariés "agents médiateurs" pour la plupart issus des quartiers, auxquels les PIMMS offrent un parcours de qualification.

La Communauté urbaine de Lyon accompagne cette expérimentation depuis l'origine. Il est proposé aujourd'hui de poursuivre cet accompagnement pour l'année 2011 sur la base du montage financier prévisionnel suivant :

| Budget 2010-2011 | | | |
|---------------------------------------|-----------------------|----------------------------|-----------------------|
| Dépenses | Montant (en € TTC) | Recettes | Montant (en € TTC) |
| achats | 69 500 | vente, autres produits | 78 163 |
| services extérieurs | 325 811 | | |
| charges de personnel, impôts et taxes | 1 787 311 | entreprises partenaires | 924 110 |
| autres charges | 37 000 | Etat-politique de la ville | 165 000 |
| | | Etat CNASEA-Insertion | 859 848 |
| | | Communauté urbaine de Lyon | 80 000 |
| | | communes | 112 501 |
| Total | 2 219 622 | Total | 2 219 622 |

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la programmation de gestion sociale et urbaine de proximité concernant les points information médiation multiservices sur les communes de Bron, Lyon, Rillieux la Pape, Vaulx en Velin et Villeurbanne,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de l'association PIMMS Lyon agglomération,

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association PIMMS Lyon agglomération, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 820 - opération n° 2017, selon l'échéancier suivant :

- 40 000 € en 2011,
- 40 000 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 septembre 2011.